



## PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 13 avril 2026  
(16)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 heures, dans la pièce B30 de l'Édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable Allister Surette (président).

*Membres du comité présents* : Les honorables sénateurs Aucoin, Cormier, Gerba, Moncion et Surette (5).

*Participent à la réunion* : Marie-Ève Hudon, analyste, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 8 octobre 2025, le comité poursuit son examen du cadre réglementaire de la partie VII de la *Loi sur les langues officielles*.

### TÉMOINS :

#### *Réseau de développement économique et d'employabilité du Canada :*

Yan Plante, président-directeur général;

Jean-François Parent, directeur-adjoint des relations publiques et de la recherche.

#### *Société Santé en français :*

Antoine Désilets, directeur général.

#### *Canadian Parents for French :*

Derrek Bentley, direction générale du réseau (*par vidéoconférence*);

Ahdithya Rajan P. Visweswaran, directeur, Affaires publiques et politiques.

#### *Réseau de développement régional :*

Brigitte Wellens, présidente;

Rachel Hunting, Responsable principale du développement régional.

Yan Plante et Antoine Désilets font chacun une déclaration puis, avec Jean-François Parent, répondent aux questions.

À 18 h 1, la séance est suspendue.

À 18 h 7, la séance reprend.

Derrek Bentley, Brigitte Wellens et Rachel Hunting font chacun une déclaration puis, avec Ahdithya Rajan P. Visweswaran, répondent aux questions.

À 19 h 1, la séance est suspendue.

À 19 h 7, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité reprend ses travaux à huis clos pour discuter d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Il est convenu que le comité permette l'enregistrement audio et/ou la transcription de la partie de la réunion d'aujourd'hui qui se tient à huis clos; qu'une copie soit conservée par la greffière du comité pour consultation par les membres du comité et/ou leur personnel; que l'enregistrement audio et/ou la transcription soient détruits par la greffière du comité lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l'autorisera à le faire, au plus tard à la fin de la session parlementaire.

À 19 h 17, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*La greffière du comité,*

Katy Quinn